

Le 22 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS) POUR AMELIORER LA SANTE DES HABITANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET SES ENVIRONS.

Le 21 juillet 2025, un Contrat Local de Santé (CLS) a été signé pour une durée de cinq ans (2025-2030), couvrant les 22 communes et les plus de 27 000 habitants du territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE).

Ce contrat a été signé par :

- Michel PAQUET, Président de la Communauté d'Agglomération,
- Philippe DESCHAMPS, Sous-préfet de l'arrondissement de Thionville,
- Lamia HIMER, Directrice départementale de la Moselle, Agence Régionale de Santé Grand Est.

Ce partenariat est également soutenu par :

- Le Conseil Régional,
- Le Conseil Départemental,
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Moselle,
- Le Centre Hospitalier Metz-Thionville.

Un contrat pour répondre aux besoins locaux de santé

Le CLS a pour vocation de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins des habitants et des professionnels

de santé du territoire. Il vise à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, tout en valorisant une approche globale et positive de la santé, conçue comme une ressource à préserver, bien au-delà de la simple absence de maladie.

Ce contrat encourage une démarche collaborative, multisectorielle et interdisciplinaire pour améliorer l'état de santé de la population. Il favorise l'accès aux soins, renforce les actions de prévention et de promotion de la santé à tous les âges de la vie, tout en tenant compte de l'environnement des habitants.

L'une des ambitions majeures du CLS est de soutenir l'autonomie et le pouvoir d'agir des citoyens dans la gestion de leur santé, en lien avec leurs besoins, leurs aspirations et leurs capacités.

Ce contrat s'appuie sur un diagnostic local de santé, enrichi par des groupes de travail associant les partenaires de terrain, afin d'identifier les problématiques prioritaires et construire des solutions adaptées.

Quatre grandes priorités de santé publique à horizon 2030

À l'issue de cette phase préparatoire, le CLS s'articule autour de quatre priorités majeures :

1. Améliorer l'accès à la santé des habitants de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ;
2. Favoriser le bien-être et la santé mentale de la population ;
3. Encourager les comportements favorables à la santé à travers l'éducation, la prévention et le soutien aux initiatives locales ;
4. Renforcer la santé environnementale, en lien avec les enjeux locaux (qualité de l'air, de l'eau, prévention des risques, etc.).

Ces priorités seront traduites en fiches action, coconstruites avec les partenaires, pour une mise en œuvre opérationnelle sur le territoire.

Une dynamique collective et durable

Le CLS ambitionne de structurer une dynamique de réseau durable, en facilitant la coopération entre tous les acteurs du territoire : professionnels de santé libéraux, établissements hospitaliers, structures médico-sociales, associations, institutions sociales ou encore collectivités locales.

Cette mobilisation collective vise à renforcer la prévention, améliorer la qualité de vie et maintenir durablement la population en bonne santé.